



**LES  
LOCALES**



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# PLF 2026 : Un cataclysme budgétaire menace les radios associatives françaises

**Les Locales**, rassemblant la **Confédération Nationale des Radios Associatives (CNRA)** et le **Syndicat National des Radios Libres (SNRL)**, alertent sur la **situation d'une gravité sans précédent** à laquelle fait face le secteur radiophonique associatif à la suite de la présentation du **Projet de Loi de Finances 2026**.

***Une baisse de 16 millions d'euros du FSER, soit - 44 % du budget, menace de disparition plus de la moitié des radios associatives et 80 % des emplois du secteur.***

Dans un contexte budgétaire contraint, le Projet de Loi de Finances 2026 prévoit une **réduction de 16 millions d'euros du Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique (FSER)**, ramenant son enveloppe de **35 à 19 millions d'euros**, soit **une baisse de 44 %** par rapport à 2025. C'est une nouvelle **attaque frontale contre les radios associatives** : plus de **la moitié d'entre elles pourraient disparaître**, et **près de 80 % des emplois** du secteur seraient menacés.

### **Radios associatives : un pilier du pluralisme et de la cohésion territoriale**

Implantées dans tous les territoires urbains, ruraux et ultramarins – les radios associatives assurent chaque jour une **mission d'intérêt général**. Elles informent, éduquent, relient les citoyens, offrent une parole à ceux qu'on n'entend nulle part ailleurs. Elles ouvrent leurs micros aux acteurs du développement de leur territoire et participent activement à l'éducation aux médias, à la vie culturelle et à la démocratie locale.

Ces radios non lucratives et pleinement inscrites dans le champ de l'économie sociale et solidaire subissent pourtant les mêmes contraintes économiques que les entreprises : explosion des coûts de l'énergie, de la diffusion, des loyers, des salaires et du déploiement du DAB+. Leur **équilibre économique, déjà fragile**, ne permettrait pas d'absorber une telle réduction sans provoquer une **vague de fermetures irréversibles**.

### **Un raz-de-marée social, culturel et démocratique**

Cette décision, inscrite dans la trajectoire budgétaire imposée par le Premier Ministre et le Gouvernement, n'est pas une simple mesure d'économie : **elle porte un coup fatal à un pilier essentiel de la démocratie, de la culture et de la cohésion territoriale**.

**Plus de la moitié des radios associatives pourraient disparaître dès 2026, et près de 80 % des emplois, soit environ 2 400 postes directs et indirects, seraient menacés.** En conséquence pour le paysage radiophonique, cela marquerait un coup d'arrêt brutal au déploiement de la Radiodiffusion Numérique Terrestre (DAB+), dont les radios associatives sont largement partie-prenantes. C'est donc **tout un écosystème d'information locale, culturelle et citoyenne qui serait balayé.**

Aujourd'hui, elles sont **menacées d'un véritable cataclysme** : un **raz-de-marée social et culturel** pourrait s'abattre sur tout le pays si cette mesure venait à être adoptée. C'est la survie même d'un **modèle unique en Europe**, fondé sur la liberté, la diversité et l'ancrage territorial, qui est en jeu.

### **Un signal dramatique pour le monde associatif et culturel**

Cette décision intervient alors que les **secteurs associatifs et culturels** dans leur ensemble sont déjà **étranglés par la baisse du soutien public, notamment des collectivités locales.** Elle accentuerait la disparition progressive des acteurs de terrain qui contribuent chaque jour à la cohésion sociale, à la vitalité culturelle et à la participation citoyenne.

Dans ce contexte, le réseau *Les Locales* interpelle solennellement le Gouvernement et les parlementaires : **est-il vraiment pertinent, dans un monde où les acteurs de la désinformation investissent massivement les réseaux sociaux, de réduire le soutien aux médias locaux indépendants ?**

**Les Locales appellent :**

- **les citoyen-ne-s, les élu-e-s locaux, les acteurs culturels et les partenaires associatifs à se mobiliser contre cette coupe budgétaire sans précédent, et à défendre le droit à une information libre, de proximité et pluraliste.**
- **les parlementaires à maintenir le FSER au moins à son niveau de 2025, soit 35 millions d'euros. Cette enveloppe constitue le seul rempart contre l'effondrement du secteur et la disparition de centaines de voix indépendantes sur tout le territoire.**
- **le Gouvernement à revoir sa position et à rétablir un soutien digne de l'importance des radios associatives pour notre société.**

Le SNRL et la CNRA réaffirment leur détermination à agir ensemble pour défendre le pluralisme radiophonique et la liberté d'expression locale. Nous appelons à la mobilisation de toutes et tous — radios, élus, acteurs culturels et citoyens — pour préserver ce bien commun que sont les radios associatives. **Nos radios, et à travers elles la voix de milliers de citoyens, ne se tairont pas. Elles méritent d'être entendues, soutenues et respectées.**

***Les radios associatives ne sont pas un coût, mais un investissement pour la Nation. Elles créent de l'emploi, renforcent la cohésion des territoires et garantissent le pluralisme de l'information. Les fragiliser, c'est fragiliser la démocratie.***

**Contact Presse :**

[contact@snrl.fr](mailto:contact@snrl.fr)  
[contact@cnra.eu](mailto:contact@cnra.eu)

Jean-Marc COURREGES-CENAC - CNRA – Co-président des Locales : 06.83.80.01.90  
Sylvain DELFAU – SNRL – Co-président des Locales : 06.16.04.13.54

Les radios associatives en France jouent un rôle significatif sur le plan social et culturel, elles remplissent une mission d'intérêt public et de cohésion sociale importante. Elles occupent une place indispensable dans le paysage médiatique local. :

1. **Nombre de radios associatives** : Plus de 770 services radiophoniques en France, répartis sur l'ensemble du territoire, y compris dans les zones rurales, de montagne, urbaines et périurbaines. Ces radios fonctionnent sur un modèle à but non lucratif, leur principal objectif étant d'offrir un service de proximité, souvent éducatif ou culturel.
2. **Emploi** : Les radios associatives génèrent environ **3.000 emplois directs**. Elles sont un réservoir important de nouveaux talents et s'appuient également sur le travail de nombreux bénévoles.
3. **Impact indirect** : Outre leur impact direct en termes d'emplois et de financement, les radios associatives ont un effet indirect important sur les territoires. Elles soutiennent les artistes locaux, encouragent le développement des initiatives territoriales, et offrent des formations aux bénévoles et salariés.